



la Course des VICTOIRES

Le samedi 14 octobre 2023 à 16h

Place Michelet, Houilles

Course et marche de 5km + course enfants



Manifestations solidaires

à l'occasion d'Octobre Rose

organisées par les SOH



REGLEMENT DE LA COLOR RUN

Dans le cadre de la campagne octobre rose, la section Athlétisme des Sports Olympiques de Houilles organise une Color Run le 14 octobre 2023 à 16H.

La Color Run est une course pédestre ou marche de 5 km non chronométrée ouverte à tous, pour le simple plaisir de courir ou de marcher, mais aussi de faire la fête et de partager un moment convivial en famille et entre amis.

Des zones de couleurs sont implantées sur le parcours où seront lancés des jets de couleurs sur les participants.

ARTICLE 1 : Organisation de l'évènement

La Color run aura lieu le samedi 14 octobre 2023 à 16h sur une boucle de 1.25km dans le centre de Houilles.

15H15 : rassemblement officielle de la course « Color Run » place Michelet à Houilles où chaque coureur se verra remettre un kit avec un sachet de poudre pour le départ et des lunettes de protection.

15h45 : Echauffement animé par un coach sportif

16h00 : premier lancer de couleur Rose et départ de la colorun

ARTICLE 2 : Conditions de participation

La course est ouverte à 300 participants au maximum. Aussi, une inscription préalable est nécessaire avant le 10 octobre 2023 soit par courrier soit directement au siège social des SOH, 23 rue Gabriel Péri 78800 Houilles.

Seules les personnes ayant un dossier complet seront autorisés à participer (un règlement de 14€ à l'ordre des SOHathlé, le coupon réponse rempli et ce règlement signé).

Tous les bénéfices de cette manifestation seront reversés à la ligue contre le cancer.

La course est ouverte à tous. Les coureurs participent sous leur propre responsabilité. Les personnes mineures seront sous la responsabilité de leurs représentants légaux.

Les participants devront arriver en tenue de sport, de préférence blanche. Dans le cas contraire, il est précisé qu'il n'est pas mis de vestiaires à disposition.

ARTICLE 3 : Ravitaillement

Aucun poste de ravitaillement n'est mis en place sur le parcours. Pour autant, un poste de ravitaillement

est organisé au point d'arrivée.

ARTICLE 4 : Sécurité et assurance

Responsabilité civile : conformément à la loi, l'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance.

Les SOH déclinent toutes responsabilités par ailleurs en dehors de son fait, au titre des dommages, notamment corporels ou matériels, qui pourraient être directement ou indirectement subis, à l'occasion de la course. La course est organisée sur des voies sécurisées.

ARTICLE 5 : Certificat médical

Aucun certificat médical n'est requis pour cette course non chronométrée et de 5 km. Cela engage les participants à être pleinement conscients et responsables de leur état de santé concernant leur participation à l'évènement.

ARTICLE 6 : Droit à l'image et CNIL

Par son inscription à la course « Color Run », chaque participant autorise expressément les SOH à utiliser, reproduire ou faire reproduire son image et ce, sur tous supports. Des photos et des vidéos pourront notamment être prises lors de l'accueil des participants, lors de l'échauffement, lors du parcours et à l'arrivée. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

ARTICLE 7 : Annulation ou modification de la course

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler ou modifier l'évènement, notamment sur requête de l'autorité administrative, en cas de force majeure, en présence de faits ou phénomènes d'une particulière gravité ou en toutes hypothèses, pour motifs indépendants de sa volonté.

ARTICLE 8 : Approbation et modification du règlement intérieur

L'inscription à la course « Color Run » implique l'acceptation express par chaque participant dudit règlement. Pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement, notamment pour tenir compte de contraintes sanitaires à respecter.

Coupon d'inscription Course des victoires / Color run du 14 octobre 2023

Organisée par les SOHathlé au profit de la lutte contre le cancer

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Mail:

Accepte et signe ce règlement de la color run: O/N

Date et signature